

AC IMMO
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €
Siège social : 271 Avenue de Laon, 51100 REIMS
512 737 057 RCS REIMS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 20 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 20 mars,
A 14 heures,

Monsieur CHEGLIBI Ahmed demeurant 7 rue de Pouillon 51100 REIMS, associé unique de la société AC IMMO 271 Avenue de Laon 51100 REIMS, a pris les décisions concernant l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts.

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de transférer le siège social du 271 Avenue de Laon, 51100 REIMS au 49 Rue Chabaud 51100 REIMS, et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME RÉOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts sociaux comme suit :

« ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé à REIMS (51100), 49 Rue Chabaud ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, l'associé unique déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Ahmed CHEGLIBI

